

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil municipal  
Herriko Kontseiluaren Delibero Erregistroaren Agiria**

**SEANCE DU 8 MARS 2023**

**OBJET / GAIA : Attribution bourses communales d'enseignement supérieur au titre de l'année 2022-2023.**

Date de convocation / Deialdiaren data : 2 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice / ordezkarien kopuru orokorra : 29  
Nombre de présents / hor zirenak : 22  
Nombre de votants / bozkatu dutenak : 29

L'an deux mille vingt-trois, le 8 mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Christian DEVEZE, Maire.

Etaient présents : M. Christian Devèze, Maire, Mme Eliane Aizpuru, M. Jean-Noël Magis, Mme Yolande Huguenard, M. Didier Irastorza, Mme Marie Aristizabal, Mme Christiane Hargain-Despéries, M. Vincent Goytino, adjoints, Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Jean-Paul Eyherachar, Mme Nicole Amestoy, Mme Isabelle Ayerbe, M. Roger Barbier, Mme Bernadette Remeau, M. Peio Etcheleku, M. Jean-François Lacosta, Mme Argitxu Hiriart-Urruty, M. Philippe Bacardatz, M. Jean-Paul Alaman, Mme Amaia Beyrie, Mme Lilian Hirigoyen, M. Alain Boscq, conseillers municipaux.

Absents ou Excusés : M. Robert Poulou, adjoint, Mme Corinne Othatcegy, Jean-Jacques Lassus, Mme Maud Gastigard, M. Sébastien Carre, Mme Carmen Gonzalez, Mme Nathalie Aïçaguerre, conseillers municipaux.

Procuration : M. Robert Poulou à Mme Bernadette Remeau, Mme Corinne Othatcegy à Mme Yolande Huguenard, M. Jean-Jacques Lassus à M. Vincent Goytino, Mme Maud Gastigard à Mme Véronique Cadepond-Larronde, M. Sébastien Carré à M. Christian Devèze, Mme Carmen Gonzalez à Mme Christiane Hargain-Despéries, Mme Nathalie Aïçaguerre à Mme Argitxu Hiriart-Urruty.

Secrétaire / Idazkaria : A l'unanimité des membres présents, M. Jean-Paul Eyherachar est désigné secrétaire de séance.

La ville apporte depuis de nombreuses années un soutien financier aux étudiants Camboars qui poursuivent leurs études post-baccalauréat en cursus LMD ou en formation habilitée à recevoir des bourses d'Etat, par l'attribution de bourses communales.

Lors de la commission « Ecole-Enfance-Jeunesse » réunie le 22 février 2023, 11 demandes ont été examinées qui répondaient aux critères d'attribution.

Dans ces conditions, il est demandé au Conseil municipal d'approuver l'attribution de 11 bourses communales d'enseignement supérieur au titre de l'année universitaire 2022-2023, aux personnes mentionnées ci-dessous, pour un montant total de 6 526 €.

**MAIRIE DE CAMBO-LES-BAINS**  
**KANBOKO HERRIKO ETXEA**

(Pyrénées-Atlantiques) 64250

**20230308-004**

Envoyé en préfecture le 14/03/2023

Reçu en préfecture le 14/03/2023

Publié le

ID : 064-216401604-20230308-20230308\_004-DE

S'LO

	726 €
	269 €
	726 €
	726 €
	405 €
	163 €
	726 €
	269 €
	895 €
	895 €
	726 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 526 €</b>

Adopté à l'unanimité.

Les crédits correspondants seront inscrits au budget primitif 2023.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Pour extrait conforme :



**Jean-Paul Eberachar**  
Saioko idazkaria



**Christian DEVEZE**  
Maire de Cambo-les-Bains  
Kanboko Auzapeza